

Réunion du 9 Mars 2004
(20h30) Séance levée à 21h30

Convocations adressées le 04.03.2004

étaient présents : P. Borel, C. Legendre, G. Rippeaux, L. Belliot, R. Leblond, H. Davy,
JL. Thomas, T. Guillochon, D. Lebrun, M. Ringuet-Pesati, Ch. Pichereau, S. Trézet,
A. Breuer.

Absent excusé : F. Normand

- Avis du Conseil Municipal sur l'enquête publique qui portait sur le déclassement et classement de routes pour la voie derrière la chapelle

Un avis favorable est rendu à l'unanimité.

- Modification du prix de location du terrain derrière la Chapelle exploité par M. Christian PICHEREAU la parcelle ayant une contenance inférieure à celle figurant à la matrice cadastrale

La surface louée à M. Christian PICHEREAU est de 1ha 42a 80ca et non de 1 ha 59a 62 ca. Un avenant est donc pris au contrat de location.

- Résultat de l'ouverture des plis pour la vente de bois au plus offrant

L'offre de M. Joël ROBERT, la plus disante (219,53 €) a été retenue.

- Etude de la demande de contrat d'association présentée par l'école catholique de Lignières-Orgères

M. le Maire a exposé aux membres du Conseil Municipal que l'école N.D de Lourdes de Lignières-Orgères a déposé auprès du Préfet une demande de contrat d'association. Le Conseil Municipal doit donner son avis.

Un vote à bulletin secret a eu lieu :

- Avis favorable à la signature d'un contrat d'association 4
- Avis défavorable à la signature d'un contrat d'association 8
- Abstention 1

Le Conseil Municipal émet donc un avis défavorable à la signature du contrat d'association.

- Vote des subventions 2004

Le Conseil Municipal a alloué des subventions pour un montant total de 30.237 €. La participation pour l'école N.D de Lourdes de Lignières-Orgères a donné lieu à un vote à bulletin secret :

- Favorable pour une subvention de 6.582 € (montant identique à celui de 2003) : 7
- Favorable pour une subvention de 7.498 € (montant résultant du calcul du coût d'un élève, âgé de plus de 3 ans, de l'école publique et dont les parents sont domiciliés sur la commune) : 6

Compte tenu du vote il est donc alloué une subvention de 6.582 €. Par ailleurs la subvention pour la garderie de l'école N.D de Lourdes de Lignières-Orgères (745 €) a été reconduite.

- Lancement des enquêtes publiques pour la vente d'une portion de voie communale à la Vannerie et déclassement de cette portion pour classement dans le domaine privé de la Commune, la vente d'une portion de chemin rural au GFA DUFEU-AUMONT

M. le Maire est autorisé à lancer les enquêtes publiques.

- Projet de viabilisation de 2 parcelles derrière la chapelle - fixation du prix de vente du m²

Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la viabilisation de 2 parcelles dans le terrain situé derrière la chapelle de Lignières et confie ce dossier aux services de l'Équipement. Le prix de vente du mètre carré est fixé à 2,28 €.

Approbation des comptes de gestion 2003, des comptes administratifs 2003 et affectation des résultats de fonctionnement 2003.

	COMMUNE	EAU	ASSAINISSEMENT	CCA S
EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2003	93.415,31	6.913,21	3.079,30	1.214,56
DEFICIT FONCTIONNEMENT ANTERIEUR				-1.249,08
EXCEDENT FONCTIONNEMENT ANTERIEUR		29.191,22	34.448,59	
DEFICIT FONCTIONNEMENT ANTERIEUR				
EXCEDENT FONCTIONNEMENT ANTERIEUR		24.191,22	27.079,25	
	89.464,06	excédent 2002: 6.829,65	excédent 2002: 7.370,92	
EXCEDENT FONCTIONNEMENT CLOTURE	93.415,31	31.104,43	30.158,55	-34,52
EXCEDENT INVESTISSEMENT 2003	101.129,40	8.483,96	11.397,82	
EXCEDENT INVESTISSEMENT ANTERIEUR		47.748,58	32.433,55	
DEFICIT INVESTISSEMENT ANTERIEUR	-16.039,05			-0,01
EXCEDENT INVESTISSEMENT CLOTURE 2003	85.090,35	56.232,54	43.831,37	-0,01

Proposition d'affectation des résultats :

- A/ Commune: affecter les 93.415,31€ en totalité à la section d'investissement
- B/ Service des Eaux: la décision sera prise lors du budget primitif 2004
- C/ Service d'Assainissement: affecter 25.000,00 € des 30.158,55 € en section d'investissement
- D/ Centre Communal d'Action Sociale: affecter le déficit de 34,52 € en section de fonctionnement

Marché de travaux pour la construction de 3 logements locatifs rue de la Libération

L'appel de candidature se fera par appel d'offres ouvert.

Etude de la motion proposée par la Confédération Paysanne de la Mayenne

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de prendre une délibération reprenant la motion de la Confédération Paysanne de la Mayenne.

Etablissement des tours de garde des élections régionales des 21 et 28 mars 2004

CRENEAUX HORAIRE	21 MARS	28 MARS
8 H 00 - 10 H 30	P.BOREL / C.PICHÉREAU / H.DAVY	P.BOREL / J.L THOMAS / M.RINGUENET-PECATE
10 H 30 - 13 H 00	A.BREUER / C.LEGENDRE / S.TRETON	A.BREUER / H.DAVY / S.TRETON
13 H 00 - 15 H 30	T.GUILLOUARD / R.LELIEVRE / F.NORMAND	T.GUILLOUARD / PICHÉREAU / C.LEGENDRE
15 H 30 - 18 H 00	J.L THOMAS / M.RINGUENET-PECATE / D.LEBRETON	G.RIPEAUX / R.LELIEVRE / L.BELLIOT

A l'issue de la séance, il a été proposé aux membres du Conseil Municipal de signer une pétition pour sauver l'hôpital de la Ferté-Macé. La pétition a été signée par l'ensemble des membres présents.

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including names like "A. Pécato" and "J. L. Thomas".